

AMNESTY
INTERNATIONAL



AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE

RAPPORT
FINANCIER 2019

Rassemblement et remise de pétitions pour la libération de Nasrin Sotoudeh devant l'ambassade d'Iran, 2019.

ÉDITO



QUAND ON SE BAT ENSEMBLE, ON GAGNE ENSEMBLE !

L'année 2019 a été particulièrement riche en victoires pour les droits humains. Au prix d'une lutte âpre et longue, le blogueur mauritanien Mohamed Mkhaitir, qui avait été condamné à mort et maintenu en détention arbitraire pendant plus de cinq ans, pour avoir publié un billet de blog sur la discrimination liée aux castes, a été libéré. En Grèce, grâce à leur mobilisation, les femmes ont poussé le gouvernement à moderniser la définition juridique du viol qui inclut désormais l'absence de consentement. Au Maroc, notre réseau d'actions urgentes a joué un rôle capital pour obtenir la grâce royale de la journaliste Hajar Raissouni, condamnée à un an d'emprisonnement pour avortement illégal.

C'est encore une jeune femme, Greta Thunberg, qui a fait prendre conscience au monde entier des dangers du dérèglement climatique et dont nous soutenons la lutte à travers les marches que nous avons organisées en France, car la crise climatique est sans doute la plus grande menace pour les droits humains à laquelle l'humanité est aujourd'hui confrontée.

Toutes ces victoires, obtenues grâce à votre soutien dont je vous remercie infiniment, sont de formidables encouragements à poursuivre notre combat car il existe encore trop d'endroits dans le monde où les droits humains continuent d'être bafoués. Je compte sur vous pour remporter demain de nouvelles victoires.

Alain Lesturgez
Trésorier d'Amnesty International France

EN FRANCE



117 000
membres



26 M€ de ressources
dont 93,2% proviennent
de nos membres et donateurs



970 000
signatures de pétitions



250 000
donateurs actifs



443
structures militantes

DANS LE MONDE



7 MILLIONS
de membres
et sympathisants



159 pays et territoires
couverts par l'action
d'Amnesty International

ACTIONS 2019

TOUTE L'ANNÉE,
NOUS SOMMES RESTÉS
MOBILISÉS POUR
LES DROITS HUMAINS

Des militants d'Amnesty International lors des marches pour le climat, 2019.

LIBÉRÉS GRÂCE À VOUS

En 2019, au prix d'un travail acharné et grâce à votre mobilisation, nous avons obtenu de grandes victoires pour les droits humains et la libération de nombreuses personnes injustement emprisonnées. Voici un aperçu de ces victoires qui sont de formidables encouragements à persévérer pour demain.



Oleg Sentsov

Le réalisateur ukrainien, victime de poursuites à caractère politique, a été libéré après avoir passé six ans derrière les barreaux. Une victoire pour les droits humains.



Mohamed Mkhaitir

Pour avoir publié un billet de blog sur la discrimination liée aux castes en Mauritanie, Mohamed Mkhaitir a été condamné à mort et maintenu en détention. Il a été libéré après avoir passé plus de cinq ans derrière les barreaux !



Ahmed H.

Victime de lois antiterroristes abusives hongroises, Ahmed H. a passé quatre longues années derrière les barreaux. Il a enfin pu retrouver son épouse et ses deux filles à leur domicile à Chypre.

Mais beaucoup d'autres sont toujours emprisonnés, parfois condamnés à mort. Pour eux, et pour tous ceux qui vivent ou survivent dans l'obscurité des geôles, nous nous battons jusqu'au bout !

SOUTENIR TOUS CEUX DONT LES DROITS SONT BAFOUÉS

Comme tous les ans, Amnesty International se mobilise autour du temps fort « 10 jours pour signer », une campagne mondiale événementielle visant à sensibiliser et agir avec nos publics en faveur des personnes privées de leurs droits.

L'édition 2019 a permis de mobiliser plus de 115 000 personnes en France à travers 720 000 actions (signatures de pétitions, actions de solidarité...) pour soutenir 10 défenseurs des droits humains dans le monde, ou des personnes victimes de violations de leurs droits.

Cette année, cette opération a nécessité 1,37 M€ (13,3% de la mission sociale en France). La visibilité de ces actions serait impossible sans la participation gracieuse de grandes agences de communication et de diffuseurs, évaluée à 224 609 €.



Un enfant après un sauvetage en mer à bord du Sea-Watch 3.

© Chris Goddard / sea-watch.org

PROTÉGER LES POPULATIONS

Chaque jour, des hommes, des femmes et des enfants sont obligés de quitter leur pays à la suite de conflits armés ou de persécutions. Au bout des routes de l'exil, ils se heurtent souvent à des pays érigés en forteresses. Nous luttons pour faire respecter les droits des personnes migrantes et réfugiées et appelons inlassablement à la protection des civils pris au piège des conflits comme en Syrie ou au Yémen.

BUDGET : 2,07 M€

Part de la mission sociale en France pour ce programme : 20,1 %

DÉFENDRE LES LIBERTÉS

Partout dans le monde, le droit de s'exprimer librement ou de manifester pacifiquement est menacé, ce qui nous rappelle que les libertés ne sont pas un acquis et l'importance de les défendre, sans relâche, partout dans le monde. Des citoyens sont surveillés, arrêtés, battus ou menacés simplement pour avoir exprimé leurs idées ou défendu les droits humains. Nous faisons de leur défense un combat prioritaire et nos interventions ont permis la libération de nombreuses personnes injustement emprisonnées.

BUDGET : 2,47 M€

Part de la mission sociale en France pour ce programme : 24 %



Manifestation à Hong Kong sur le projet de loi d'extradition vers la Chine.

© Jimmy Lam / Reuters / Getty Images



Des terres contaminées après des déversements de pétrole au Nigeria.

© Amnesty International

RESPONSABILITÉ DES ÉTATS ET DES ENTREPRISES

Les entreprises ont un rôle prépondérant dans le champ des droits humains. Elles doivent assumer leurs responsabilités et rendre des comptes quand leurs activités ont un impact négatif sur les populations et l'environnement. Nous nous battons pour l'adoption et la mise en œuvre de lois et de normes imposant un devoir de vigilance aux entreprises. En 2019 nous avons publié une étude analysant les premiers plans de vigilance publiés par des entreprises multinationales dans des secteurs particulièrement à risque : l'extractif, l'armement, le textile, les banques et l'agro-alimentaire. Nous avons également contribué aux mobilisations d'autres sections européennes d'Amnesty International faisant campagne en faveur d'une telle loi dans leur propre pays.

BUDGET : 4,25 M€

Part de la mission sociale en France pour ce programme : 41,3 %

GRÂCE À VOTRE SOUTIEN, NOUS POUVONS :

- ✓ **ENQUÊTER** sur le terrain pour détecter et révéler les violations des droits humains
- ✓ **ALERTER** pour faire pression sur les autorités afin que les auteurs de violations soient poursuivis et condamnés
- ✓ **AGIR** en diffusant des rapports et mobiliser nos militants pour dénoncer les atteintes aux droits fondamentaux et soutenir ainsi ceux qui en sont victimes.

VOYEZ À L'INTÉRIEUR

AUCUNE PARTIE DU MONDE N'EST ÉPARGNÉE. CHAQUE JOUR, DES MILLIONS DE PERSONNES VOIENT LEURS DROITS LES PLUS FONDAMENTAUX BAFOUÉS.

Trop d'hommes, de femmes et d'enfants sont encore privés de droits essentiels – vivre en sécurité sous un toit, accéder aux soins et à l'école, jouir de la liberté de penser et de s'exprimer, choisir sa sexualité... –, sans compter les milliers d'autres en proie aux conflits armés et contraints de fuir.

2019 COMPTE D'EMPLOI

Vos dons garantissent l'indépendance, la liberté et

Amnesty International France (AIF) appartient à un mouvement mondial qui s'est donné pour mission de recenser et dénoncer les violations des droits humains commises dans le monde. Elle s'est aussi toujours mobilisée pour faire en sorte que ces violences cessent, que des responsabilités soient établies et que la justice soit rendue.

Les objectifs stratégiques adoptés par le mouvement International à Dublin en 2015 ont réaffirmé la nécessité de poursuivre une politique de croissance ambitieuse pour renforcer notre impact en réponse à la crise des droits humains. Depuis 2012, AIF s'inscrit dans cette dynamique et cette année traduit la volonté de l'assemblée générale de continuer à développer ses capacités de mobilisation et d'action afin de renforcer son impact et son influence

LES RESSOURCES

RÉPARTITION DES RESSOURCES 2019 (arrondies au millier d'euros près)	2019	
	Montant	%
RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Dons non affectés	16 076	61,6 %
Legs et autres libéralités non affectés	1 091	4,2 %
Autres produits	220	0,8 %
Total des ressources provenant de la générosité du public	17 387	66,7 %
LES AUTRES RESSOURCES		
Manifestations et ventes de produits	1 131	4,4 %
Cotisations et abonnements	7 215	25,3 %
Autres ressources	346	1,7 %
Les autres ressources	8 692	31,4 %
TOTAL DES RESSOURCES	26 079	100 %
Reprises des provisions	26	
Insuffisance de ressources de l'exercice	178	
TOTAL GÉNÉRAL	26 283	
Total des ressources provenant de la générosité du public	17 387	
Report des ressources collectées auprès du public non utilisées	0	
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	-20 151	
Variation fonds dédiés collectés auprès du public	0	
Solde des ressources collectées auprès du public non utilisées	-2 763	
Contributions en nature		
Bénévolat	1 466	64,1 %
Prestations en nature	821	35,9 %
Total	2 287	100 %

Garantir notre liberté d'action: indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux, Amnesty International France finance ses actions essentiellement grâce à la générosité du public.

L'indispensable soutien de nos donateurs: la fidélité des donateurs d'AIF ne s'est pas infléchi dans un contexte économique pourtant incertain et, en 2019, de nouveaux membres et donateurs nous ont rejoints. Forts de leur soutien et de leur générosité, nous pouvons mener nos missions en toute indépendance et impartialité et développer nos interventions au niveau international.

Enquêter: sur le terrain pour dénoncer les violations des droits humains et diffuser une information inédite.

Alerte: opinions et médias pour faire pression sur les autorités et les décideurs.

Agir: pour dénoncer les atteintes aux droits fondamentaux, soutenir ceux qui en sont victimes et faire en sorte que les responsables soient poursuivis et condamnés.

Pour assurer son indépendance et son impartialité, Amnesty International n'accepte aucune subvention d'États ou de partis politiques, tant en France qu'au niveau international.

Le financement d'Amnesty International France repose donc essentiellement sur la générosité du public, les cotisations de ses membres, les abonnements à *La Chronique* ou la vente des produits de soutien.

En 2019, **nos ressources** ont progressé de 215 K€, représentant une croissance de 0,83 % par rapport à l'année précédente. Comme en 2018, cette augmentation a été largement portée par le développement soutenu des cotisations versées par les membres d'AIF.

Le développement des prélèvements automatiques demeure prioritaire, conformément à la stratégie de développement de l'association. Moins sujets aux aléas liés aux événements extérieurs, ils permettent d'accroître notre stabilité financière.

En 2019, la part de nos ressources issues de ces paiements a atteint 62,7 %, en 2018, 58,6 % du total de nos ressources contre 54,4 % l'année précédente.

Les ressources de l'association issues de **la générosité du public** restent notre principale source de financement. Elles représentent 67 % en 2019. Au sein de cette partie des ressources, 92 % provient des dons. Ils sont en progression de 3,3 %, soit 523 K€ supplémentaires par rapport à l'année 2018.

Avec un montant de 1 091 K€, les legs et libéralités constituent la 2nde source de ressources issues de la générosité du public. Ils sont en net recul, de 779 K€, par rapport à l'année précédente. En 2019, ils se sont répartis entre 14 assurances-vie et 27 dossiers de legs.

Les autres ressources (33 % du total des ressources) sont en augmentation de 7,7 %, soit +623 K€, par rapport à celles de 2018. Cette tendance est la conséquence de l'augmentation des cotisations, qui représentent désormais presque 80 % de ressources non issues de la GP. Depuis 2014, les cotisations connaissent une progression continue : de 1,2 M€ en 2014, elles s'établissent à 6,9 millions EUR en 2019 (26,5 % du total de nos ressources). Cette évolution est la conséquence de notre volonté d'accroître le nombre de nos membres : ils ont progressé de 15 943 à la fin de l'année 2013 à 111 634 à fin 2019.

Les abonnements à *La Chronique* et ventes de produits du catalogue AIF sont stables, s'établissant à 1,4 M€ pour représenter 5,4 % des ressources.

BILAN (chiffres exprimés en milliers d'euros)

Au 31/12/2019

ACTIF NET		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISÉ	3272	FONDS ASSOCIATIFS	11 418
		PROV. POUR RISQUES	245
ACTIF CIRCULANT	12597	ET CHARGES	176
		FONDS DÉDIÉS	4 030
		DETTES	
TOTAL ACTIF	15 869	TOTAL PASSIF	15 869

L'Assemblée Générale, qui s'est tenue en Juin 2019, avait voté un budget en déficit de 500 K€. Votre générosité, ainsi que nos actions en matière de maîtrise des coûts ont permis de limiter le déficit à 177 K€. Cela réduit le niveau des réserves constituées, sans compromettre la bonne santé financière d'AIF.

Les réserves permettent de faire face à 6,9 mois d'activité (total des emplois excluant les frais de collecte de fonds). Elles sont encadrées par une politique validée par le conseil d'administration, qui vise à assurer la pérennité et l'indépendance de l'association tout en évitant que leur niveau soit excessif, tout en agissant dans le respect de nos donateurs, dans une démarche de transparence et de déontologie.

DES RESSOURCES

l'impartialité de notre action.

LES EMPLOIS

RÉPARTITION DES EMPLOIS (arrondis au millier d'euros près)	2019	
	Montant	%
EMPLOI DES RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Missions sociales réalisées en France	9 264	53,9 %
Missions sociales à l'étranger	4 791	
Frais de recherche de fonds	6 378	24,4 %
Frais de fonctionnement	0	0,0 %
TOTAL DES EMPLOIS des ressources provenant de la générosité du public	20 433	78,2 %
LES AUTRES EMPLOIS		
Missions sociales réalisées en France	1 081	4,1 %
Frais de manifestation et achats pour revente	401	1,5 %
Frais de fonctionnement	4 224	16,2 %
Les autres emplois	5 705	21,8 %
TOTAL DES EMPLOIS	26 138	100 %
Dotations aux provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	145	
Excédent de ressources de l'exercice	0	
TOTAL GÉNÉRAL	26 283	
Total des emplois ressources provenant de la générosité du public (hors immobilisations)	20 433	
Part des acquisitions d'immobilisations	104	
Neutralisation des dotations aux amortissements	-387	
TOTAL DES EMPLOIS des ressources provenant de la générosité du public	20 151	
CONTRIBUTIONS EN NATURE		
Missions sociales	1 939	84,8 %
Frais de recherche de fonds	180	7,8 %
Frais de fonctionnement et autres charges	169	7,4 %
TOTAL	2 287	100 %

Les bénévoles constituent une force essentielle pour l'activité d'AIF, indispensables à la réalisation de notre mission sociale. En 2019, les 200 bénévoles qui se sont investis au Secrétariat national ou dans les instances de gouvernance, ont effectué 48 129 heures, soit 26,44 « Equivalents Temps Plein » (ETP), pour une valeur estimée à 1,47 M€. La majeure partie (77%) de leur apport est consacrée directement à la mission sociale.

Cette valorisation ne prend pas en compte la mobilisation des militants réunis dans les 462 structures locales, organisées en groupes locaux (269), antennes jeunes (170) et cercles d'action (23). Partout en France, ces milliers de militants assurent le relais de nos actions et agissent auprès de tous les publics pour les informer, les sensibiliser et les rendre acteurs de la défense des droits humains.

Le total des emplois s'établit à 26,3 M€. Il est en légère baisse, de 1,5%, par rapport à 2018.

Les missions sociales : la part consacrée aux missions sociales en 2019 est de 15,1 M€ et représente 57,9% du total des emplois. 67,4%, soit 10,3 M€, ont été utilisés pour mener les campagnes nationales de défense des droits humains. L'autre partie (31,2%) a contribué au financement des missions sociales internationales menées par le Secrétariat International et par les sections nationales financées par le mouvement.

Même si elle ne figure pas dans les comptes financiers, la contribution des bénévoles à la mission sociale a représenté 1,1 M€ (équivalent à environ 20 ETP) en 2019. De même, le concours gracieux d'agences de communication ou de diffuseurs, qui a été d'un montant de 813 K€, permet à nos campagnes de bénéficier d'une plus forte visibilité. L'apport des bénévoles et ces prestations en nature établissent à 17,1 M€ le montant total dédié à la mission sociale d'AIF, soit 59,8% du total des emplois (prenant en compte la totalité des contributions en nature).

Les missions sociales internationales : AIF a versé une contribution financière au mouvement international à hauteur de 7,3 M€ en hausse de 6,4% par rapport à l'année précédente. Cette progression est conforme aux décisions d'AIF, prises en 2016, d'accroître notre participation au développement du mouvement AI. La part AIF au

financement du Secrétariat International et de 7,2%. La section française se place 4^e rang des 68 sections nationales. Dans le but de s'assurer de l'utilisation de ces fonds, le comité finances internationales d'AIF, composé de membres du CA, du CFRF et d'experts en analyse financière, exerce un suivi régulier des données financières. 65,6%, soit 4,8 M€, de notre contribution financière ont été utilisés pour mener les missions sociales internationales. Le reliquat est réparti entre les frais de recherche de fonds (0,35 M€) et les frais de fonctionnement (2,15 M€).

La majorité des dépenses du Secrétariat International en missions sociales repose sur les objectifs stratégiques votés par le mouvement international pour la période 2016-2020 :

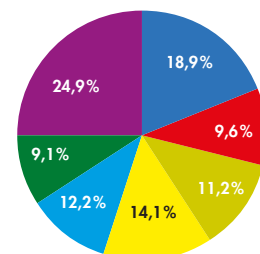
- Défendre les libertés, parmi lesquelles la liberté d'expression, de rassemblement ou d'association, le soutien et la protection des défenseurs des droits humains, afin de préserver les espaces de liberté, collectifs ou individuelles, en toutes circonstances.
- Assurer l'égalité des droits économiques, sociaux ou culturels pour tous, en luttant contre toute forme de discrimination ou de violence fondée sur l'origine, la religion, le genre ou l'orientation sexuelle.
- Répondre aux crises, protéger les civils touchés par les conflits, faire campagne pour assurer la justice internationale dans les situations de crise.
- Garantir un accès à la justice, pour permettre aux victimes de violations des droits humains d'obtenir réparation et obliger les responsables, qu'il s'agisse d'États ou d'entreprises privées, à rendre des comptes sur leurs actes, en veillant au respect du droit international dans les lois et normes nationales.

Parallèlement, les 37 sections, principalement localisées dans les pays en développement, ont bénéficié de l'appui financier du mouvement international afin de leur donner les moyens de défendre les droits humains dans leur zone et de se développer.

AIF a décidé d'apporter une contribution de 100 K€ au fonds d'investissement pour la collecte de fonds destiné au développement des sections émergentes.

Ventilation missions sociales internationales

- Revendiquer les libertés
- Garantir des droits égaux pour tous
- Réagir aux crises
- Demander des comptes
- Développement de la mobilisation & ressources
- Autres campagnes
- Contributions sections & structures



Les frais de recherche de fonds sont en baisse importante en valeur (- 432 K€), et en proportion des emplois : ils représentent 24,4% du total des emplois en 2019, ils se situaient à 25,5% en 2018. Amnesty international France se doit de garantir son indépendance financière vis-à-vis de tout gouvernement ou puissance économique. Dans ces conditions, ce poste de dépenses est essentiel à notre association pour permettre de développer les ressources issues de la générosité du public ou les cotisations des membres. Une part conséquente de ces frais est consacrée aux campagnes menées dans la rue qui permettent à la fois d'augmenter le nombre de soutiens, mais également d'informer et sensibiliser le public sur les enjeux de la défense des droits humains. Cette année, ces opérations ont recruté près de 22 000 nouveaux membres et donateurs.

Les frais de fonctionnement et de communication s'établissent à 16,2% des emplois. Pour la moitié (2,1 M€), ils ont été engagés directement par la section française et sont en légère baisse, de 43 K€, par rapport à 2018. L'autre moitié a été employée par le Secrétariat international. Ils concernent les services support (ressources humaines, juridique, informatique, financier, maintien de bonnes conditions de travail, ...), la communication institutionnelle vers le public, ainsi que la gouvernance et l'organisation régionale.

NOS RESSOURCES :

66,7 % issues de la générosité du public

26,5 % issues des cotisations des membres

NOS EMPLOIS :

57,9 % consacrés à la mission sociale (équivalent à 2018)

24,4 % consacrés à la recherche de fonds (25,8% en 2018)

7,9 % consacrés au fonctionnement et à la communication institutionnelle d'AIF (équivalent à 2018)

MERCI DE VOTRE
SOUTIEN

MERCI DE VOTRE
CONFIANCE

MERCI DE VOTRE
ENGAGEMENT

POUR LES DROITS HUMAINS

AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE REMERCIE TOUS SES DONATEURS, MEMBRES ET MILITANTS POUR LEUR SOUTIEN FIDÈLE EN 2019.

NOUS LEUR PRÉSENTONS CI-APRÈS TOUTES LES GARANTIES QUE NOUS PRENONS POUR MÉRITER LEUR CONFIANCE.

À QUEL AVANTAGE FISCAL AI-JE DROIT EN VOUS SOUTENANT ?

Amnesty International France est une association d'intérêt général, 66 % du montant des dons effectués par les particuliers sont déductibles de l'impôt sur le revenu à concurrence de 20 % de la base imposable. Votre don de 15 € par mois vous revient alors à 5,10 € par mois après déduction fiscale.

Amnesty International est reconnue d'utilité publique. À ce titre, Amnesty International est habilitée à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie exonérés de droits de succession.

POURQUOI FAIRE CONFIANCE À AMNESTY INTERNATIONAL ?

Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de communication et de la collecte de fonds, transparence financière.

Amnesty International prend les garanties indispensables qui permettent à ceux et celles qui soutiennent ses actions, quelle qu'en soit la manière, de le faire en toute confiance.

- Nos comptes sont certifiés par chaque année par un commissaire aux comptes et transmis au ministère de l'Intérieur.
- Nous sommes agréés par le Comité de la Charte du don en confiance et le respect de nos engagements est régulièrement contrôlé. Amnesty International France se soumet à son contrôle pour le respect des principes de la charte de déontologie.

QU'EST-CE QUI GARANTIT L'IMPARTIALITÉ DES ACTIONS D'AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE ?

Amnesty International est financée essentiellement par ses membres et par les dons des particuliers. Elle ne cherche à obtenir ni n'accepte aucune subvention d'aucun gouvernement pour mener à bien ses recherches et ses campagnes contre les atteintes aux droits humains. Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute idéologie politique, de tout intérêt économique ou de toute religion.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS MOYENS DE NOUS AIDER ?

- Vous pouvez faire un don ponctuel par courrier ou en ligne, ou nous apporter votre soutien régulier par prélèvement automatique.
- Nous sommes habilités à recevoir des legs, des donations ou des assurances-vie exonérés de droits de succession.
- Vous pouvez épargner solidaire.
- Vous pouvez effectuer des achats solidaires dans notre boutique en ligne.

TOUS NOS COMPTES DÉTAILLÉS ET LEURS ANNEXES SONT EN LIBRE CONSULTATION SUR :

www.amnesty.fr

ou

www.journal-officiel.gouv.fr/

Si vous souhaitez les recevoir par courrier ou obtenir des informations complémentaires, adressez une simple lettre à :
Amnesty International - Service Financier
76, bd de la Villette - 75940 Paris Cedex 19

AIF-20-4-021



POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.AMNESTY.FR

